

La recherche en acériculture: une vaste gamme de besoins à prioriser et à partager avec l'industrie.

Robert Saint-Louis

Professeur titulaire

Département d'économie agro-alimentaire et des sciences de la consommation

Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation

Université Laval, Ste-Foy, Québec

et membre du Conseil d'Administration du Regroupement pour la Commercialisation de Produits de l'Érable du Québec Inc. (RCPEQ)

Introduction

Permettez-moi d'abord de remercier Jean-Pierre Renaud et ses collègues du comité d'organisation de ce colloque de m'avoir invité à partager avec vous et de commenter quelques opinions du milieu sur les priorités de la recherche dans l'industrie des produits de l'érable.

Il y a trois (3) sujets précis dont je désire traiter succinctement et à tour de rôle dans cet exposé. Premièrement, je résumerai les propos d'un petit nombre d'interlocuteurs-clef dans l'industrie elle-même, à qui j'ai demandé quelles sont leurs propres points de vue sur les options à envisager en matière de recherche dans l'industrie des produits de l'érable. En second lieu, je vais tenter de faire des liens entre les opinions de ces interlocuteurs et les nombreuses orientations dont faisait état la "Stratégie pour la Recherche et le Développement en Acériculture" (SRDA) du Centre de Recherche et Transfert Technologique Acéricole (Février 1996) Puis, en troisième et dernier lieu, je mettrai mon chapeau d'économiste pour formuler quelques réflexions personnelles concernant la rentabilité privée et publique des recherches réalisables dans cette industrie dans un avenir prévisible,

Les priorités des priorités selon des intervenants

"Quelles devraient être les trois priorités de la recherche dans l'industrie des produits de l'érable au Québec, au moment où l'on se parle (fin 1997)?

J'ai abordé la préparation de cette conférence en posant cette question, directe et précise, à un nombre très limité d'interlocuteurs qui occupent des postes stratégiques dans diverses sphères de l'industrie ou qui poursuivent des pistes de recherche hors du circuit public * (voir annexe 1) Permettez-moi de préciser au passage que j'ai moi-même réalisé, de A à Z, cette mini-enquête téléphonique parce qu'il m'apparaissait très important de rapporter très fidèlement et de bien mettre en contexte les propos de mes interlocuteurs, Je préciserai cependant que j'ai laissé à chaque individu interviewé le soin de définir lui-même toute (s) activité (s) qu'il associe à de la 'recherche'.

Les priorités suivantes (PRIORITÉS DOMINANTES) se dégagent nettement des réponses obtenues mais aucune ne fait l'unanimité :

PRIORITÉ 1

Trouver un ou des substituts acceptables à la pilule de paraformaldéhyde.

PRIORITÉ 2

Élaborer un système de vigie technique du sirop en vue d'en tracer un bilan scientifique de toutes les composantes et mettre en place des coefficients pérennes de mesure évolutive de la qualité des catégories de sirop produits au Québec.

PRIORITÉ 3

Maintenir sinon augmenter, la productivité des érablières ainsi que la performance des systèmes d'exploitation les plus répandus au Québec.

Ce sont là ce que j'appelle les opinions dominantes parmi mes interlocuteurs. D'autres opinions "plus sélectives" ont également été exprimées à peu près dans les termes suivants;

PRIORITÉS "SÉLECTIVES"

- Adapter les technologies et les équipements de l'industrie aux exigences de l'ensemble de l'industrie alimentaire moderne (Type Alimentaire):
- Repérer tous les dangers (ravageurs, EL Nino, etc..) nouveaux qui sont susceptibles de menacer les performances de l'acériculture et trouver des moyens de les prévenir ou de les contrer:
- Améliorer et élargir la gamme des contenants (petits et de vrac) actuellement utilisés par l'industrie:
- Mettre en place un système efficace et cohérent de lutte contre l'adultération de l'érable, capable de répondre aux besoins d'une industrie qui s'efforce de percer sur de nouveaux marchés extérieurs (plus vulnérables aux importations de produits acéricoles hors norme:
- Accroître les investissements de type R&D en vue d'innover pour trouver de nouveaux usages au sirop dans le reste de l'industrie agro-alimentaire (prise dans son sens large)

Je m'abstiendrai de commenter plus en détail ces priorités énoncées par les répondants lors du pané téléphonique. Je dois cependant noter un fait important. Pour mettre ce fait en relief, divisons l'industrie des produits de l'érable en ses trois (3) segments, à savoir (i) les fournisseurs d'intrants (amont) à l'acériculteur (rice), (ii) l'acériculture elle-même (segment agro-forestier de l'industrie), et (iii) les acheteurs et les acheteurs-transformateurs de sirop (l'aval). Puis demandons-nous lequel de ces segments risquerait d'être le plus directement concerné si ces priorités, pointées du doigt par ces décideurs d'affaires, devaient être réalisées intégralement. Ce segment c'est **définitivement celui de l'acériculture**. C'est donc dire que, plus de cinq fois sur dix, une majorité de ceux qui proviennent des tous les segments de

l'industrie confondus priorisent des recherches portant spécifiquement sur les diverses activités (et les diverses ressources) sous le contrôle de l'acériculteur.

Je vous avouerai candidement, pour ma part, que ce constat m'a peu étonné. J'y reviendrai plus loin.

Mise en parallèle avec les priorités énoncées dans le document SRDA et commentaires

Le document SRDA abordait pour sa part deux séries de propos concernant l'industrie des produits de l'érable. La première concerne les tendances structurelles lourdes et les paramètres-clef observés dans l'industrie depuis 1960, mais en accordant, comme il se devait dans les circonstances, le plus d'attention à ceux qui se démarquent depuis le milieu de la décennie 70-80, moment où l'on situe le début de l'ère moderne de l'acériculture avec l'apparition du système SYSVAC. La seconde décrit les acteurs principaux de l'industrie, privés, publics et mixtes" et ébauche une série de propositions stratégiques qui pourraient tenir lieu de VISION COMMUNE ET R&D pour l'acériculture québécoise. Je ne vais pas discuter ici de la première série de propos. Ils sont exacts, intéressants et pertinents et d'autres conférenciers qui m'ont précédé à cette tribune les ont déjà commentés jusqu'à un certain point.

Je vais donc me restreindre à la seconde catégorie de propos qu'on trouve dans ce document et qui concerne la VISION de recherche.

La vision partagée par TOUS, lit-on dans le document (et je cite), " de l'objectif qui doit guider la recherche et développement en acériculture est la suivante; DES RÉCOLTES MAÎTRISÉES EN QUANTITÉ ET EN QUALITÉ GRACE AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES TECHNOLOGIES PERMETTANT LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS ET DES RÉGIONS DANS LE RESPECT DES RÈGLES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE " (Centre de Recherche Acéricole, op, cit.. p. 12)

C'est une vision courageuse, cohérente et limpide. C'est aussi une vision fortement influencée par le mode de pensée des chercheurs pour qui toutes activités de R&D doivent avoir comme unique commun dénominateur la rigueur scientifique des processus d'investigation et d'innovation. Et c'est tout à fait correct qu'il en soit ainsi.

J'ajouterais aussi que c'est une vision "affirmée au plus que parfait du subjonctif", Si on me permet cette expression. Je sais que je m'expose à être mal interprété en m'exprimant ainsi. Je vais donc préciser mon propos. En fait, ce que je veux tout simplement dire c'est que qu'une véritable CONCERTATION DANS LES FAITS par l'industrie des produits de l'érable du Québec autour de cette vision de R&D me semble malheureusement loin d'être acquise parce que des obstacles majeurs à son implantation devront être surmontés. J'aurais apprécié pour ma part que le document fasse état de ces obstacles, démontrant mieux. par le fait même, aux décideurs d'affaires de l'industrie que les chercheurs, tous horizons confondus. ont une bonne compréhension des énormes enjeux socio-économiques qui sous-tendent la réalisation intégrale d'une telle vision R&D).

Je suis personnellement convaincu que tous les chercheurs présents dans cette salle accepteront volontiers de discuter aussi de ces enjeux.

En fait, quand on lui demande son avis sur une stratégie R&D pour une filière agro-alimentaire précise, l'économiste a pour sa part, presque toujours comme premier réflexe de se demander à quel stade de "maturité" on est rendu en matière de concertation dans une filière par rapport aux autres dans un contexte donné. Soyons plus concret en comparant par exemple le secteur acéricole au secteur porcin.

La filière des produits porcins au Québec (et j'oserais dire dans l'ensemble du Canada) a développé surtout au cours de la dernière décennie, à titre d'exemple, un degré de maturité de concertation entre ses intervenants qui est immensément plus grand que celui qui a présentement cours dans la filière des produits de l'érable. Je pense que vous en conviendrez. Pourtant, l'apparition des technologies modernes de l'élevage porcin (milieu de la décennie 60-70) n'est pas un phénomène beaucoup plus ancien que celui de la modernisation technique des érablières au Québec.

Chacune des deux industries a dû faire face par ailleurs à un choc majeur peu après sa modernisation. Dans le cas du secteur porcin, ce fut l'imposition d'un tarif compensatoire par les États-Unis. Le choc venait donc de l'extérieur. Il fut brutal et toucha l'industrie en plein mouvement d'expansion. Dans les circonstances, la concertation devient un "must". Elle fut à ce point forte qu'elle s'est perpétuée et raffinée depuis sous diverses formes (Table Filière au Québec, Canada Porc International au niveau canadien, etc...). Dans le cas du secteur acéricole, par ailleurs, le choc découlait d'une séquence excessivement inhabituelle de trois printemps consécutifs de très forte coulée au Québec. Le choc venait donc de l'intérieur. Il fut brutal et toucha là aussi cette industrie en plein mouvement d'expansion. Là aussi, dans les circonstances, la concertation devint un "must".

Mais je dirais que, malgré l'apparition de cellules de concertation telles que le Regroupement pour la Commercialisation des Produits de l'Érable du Québec Inc., et plus récemment de la Table filière Acéricole, l'industrie des produits de l'érable a dû consacrer probablement trop de ses énergies de concertation à contrer la difficulté d'apparier l'offre à la demande (et donc dû négliger d'autres aspects d'intérêts collectifs) par une gestion concertée de stocks, et peut-être pas assez à d'autres enjeux collectifs. En bout de ligne, la concertation y demeure donc à mon avis, pour l'instant, un exercice plus fragile et moins rigoureux, on tout cas, qu'en secteur porcin, même si je continue de croire profondément, pour ma part, aux besoins de concertation stratégique dans l'industrie des produits de l'érable au Québec.

En fait, il y a une foule de relations très importantes qu'il faudra bien faire un jour au Québec entre le fait que l'industrie des produits de l'érable a démontré jusqu'à présent trop peu de maturité sur le plan du degré de concertation entre ses intervenants et l'appui réel que ses décideurs d'affaires sont prêts à accorder aux chercheurs en fonction de grands objectifs précis. Le CRETTEA a décidé pour sa part de solliciter la collaboration de tous les maillons de l'industrie acéricole québécoise pour prioriser des axes de recherche conjointement avec l'industrie. Ce geste vient à point. Même s'il n'avait pas eu à être en bonne partie justifié par un contexte de restrictions budgétaires gouvernementales, je dirais qu'il aurait fallu poser ce geste de toute façon car la R&D doit être un aspect rassembleur dans une industrie.

La rentabilité économique et financière de la R&D dans toute industrie dépend en fait de la capacité de tous ses maillons de se moderniser à peu près au même rythme et d'en tirer des

avantages nets réels. Sinon, l'existence d'un maillon faible dans un segment important peut retarder les progrès de toute une industrie.

Je souhaite terminer cet exposé en traitant justement de cet aspect qu'est la rentabilité de la R&D en acériculture.

La question de la rentabilité privée et publique de la R&D en secteur acéricole

En exposant une vision commune pour la R&D, le CRETTEA a affirmé, entre autres choses, que la maîtrise des quantités récoltées dans cette industrie DOIT s'améliorer pour réduire les écarts d'offre et de demande. Le jour où les quantités produites pourront être ajustées uniquement par les ajustements du nombre d'entailles en exploitation, un grand pas sera franchi en effet.

Les chercheurs de toutes les disciplines, associées à cette tâche commune, admettront cependant que le choix des technologies pour maîtriser les quantités récoltées a des conséquences pratiques importantes pour des segments particuliers de l'industrie. En d'autres mots, la répartition des gains nets financiers et économiques n'est jamais parfaitement neutre entre tous les segments d'une industrie, surtout si celle-ci est très hétérogène, comme l'industrie des produits de l'érable au Québec.

Prenons par exemple les catégories d'acériculteurs qui ont déjà opté pour des systèmes TUBE-OSMOSE et TUBE-OSMOSE-AUTOMATISATION. Il est assez évident que ces entreprises, en consolidant des unités de production aux performances technologiques plus inégales et en industrialisant leur segment de l'industrie, ont contribué à renforcer la capacité de l'industrie acéricole du Québec d'approvisionner les marchés bon an mal an.

Les résultats de la récolte du printemps 1997 en témoignent, alors que des conditions climatiques plutôt ardues pour l'industrie n'ont pas empêché celle-ci de produire quand même un volume dont l'ampleur a été jugée à peu près satisfaisante pour répondre aux besoins exprimés par les acheteurs et les acheteurs-transformateurs.

La régie technique de ces grosses unités acéricoles pose toutefois des défis de taille aux chercheurs et aux acériculteurs concernés, défis qui sont loin d'être résolus. Ce n'est pas pour rien que les décideurs d'affaires jugent que la priorité des priorités de recherche dans cette industrie devrait être, d'ici le tournant du siècle, de trouver un ou des substituts à la pilule de paraformaldéhyde.

En fait, à peu près tout le monde semble pressentir que le climat de tolérance "implicite" qui a entouré l'utilisation de cette pilule pour protéger l'entaille risque éventuellement de coûter plus à l'industrie acéricole et à la collectivité québécoise que ce que ça lui rapporte.

Il y a premièrement le coût de surveillance publique de l'industrie qui est en cause. Je n'ai pas pu obtenir des chiffres exacts de ce que ça a représenté au cours de la dernière décennie au niveau des deux paliers de gouvernement supérieur. Ce qui m'apparaît déplorable, cependant, c'est que les gouvernements sont en voie de conclure eux-mêmes que la surveillance publique de l'industrie acéricole est passablement contre-productive. Mais rien ne garantit que les allocations budgétaires qu'on va couper à ce chapitre vont être reversées à

l'industrie acéricole pour d'autres usages tels que le développement de la R&D ou la lutte contre l'adultération des produits de l'érable.

Il y a deuxièmement le coût de production du sirop dans les érablières les plus productives qui est mis en cause. En effet, si l'industrie s'imposait elle-même des normes extrêmement sévères avant même que les chercheurs n'aient découvert un ou des substituts efficaces à la pilule, il en résulterait une diminution relative du volume récolté dans les érablières "irrégulières". Je ne vous apprend rien en précisant ces faits. Ce qui est grave c'est que le passage d'une situation irrégulière à une situation régulière (mais sans autre palliatif) pour un acériculteur très progressif qui décide d'épouser la vision du développement acéricole durable pourrait impliquer, présentement, une hausse de son coût de production de l'ordre de 10 à 20 % ainsi qu'une baisse de son prix pondéré reçu de l'ordre de 5 à 10 %, les deux effets se conjuguant pour réduire drastiquement ses revenus nets.

L'avantage financier pour un acériculteur de rester en situation irrégulière est donc potentiellement énorme, mais risqué, dépendamment du degré de tolérance de la surveillance publique et de l'acharnement des médias à révéler l'ampleur du phénomène des irréguliers.

Finalement, je dirai que ce fameux dilemme de produire avec ou sans pilule devient aussi extrêmement frustrant pour les chercheurs qui apprécieraient qu'on consacre plus d'attention et plus de moyens à d'autres problèmes, tout aussi importants qui se poseront à moyen et long termes dans cette industrie là.

Par exemple, il m'apparaît assez évident que les acheteurs internationaux vont en venir à définir leurs propres normes de qualité à l'achat des produits de l'érable. Si le Canada ne démontre pas plus d'empressement qu'il n'a fait jusqu'à présent pour proposer ses propres normes de définition du sirop d'érable et des produits de l'érable au CODEX ALIMENTARIUS de la FAO. Il m'apparaît aussi assez évident que les chercheurs du Québec et du reste du Canada (et d'ailleurs) ont suffisamment d'expertise et de connaissances des résultats d'analyse des faits en cause pour participer à cette démarche, conjointement avec les décideurs d'affaires de l'industrie, et j'inclus là-dedans, bien sûr, les acériculteurs eux-mêmes.

Je terminerai cet exposé en revenant sur une question que j'avais laissée en plan dans la première section. J'avais affirmé être peu surpris du fait que presque tous les individus que j'ai interrogés lors de la mini-enquête pointaient du doigt des priorités de recherche qui concernent surtout l'acériculture en tant que telle. Est-ce à dire que les recherches conduites dans les autres maillons de l'industrie des produits de l'érable sont perçues comme étant potentiellement moins rentables? Personnellement, je ne le crois pas. Je dirais tout simplement que beaucoup de gens dans l'industrie ne sont vraiment pas encore habitués à planifier à moyen et long terme.

J'espère donc que les discussions que suscitera peut-être cet exposé s'engageront justement dans ce sens-là. Si tel est le cas, nous aurons alors un portrait plus complet de ce que les décideurs d'affaires, les acériculteurs et les chercheurs eux-mêmes pensent VRAIMENT que les priorités de recherche devraient être dans l'industrie des produits de l'érable, compte tenu des moyens financiers qui peuvent être mobilisés pour y soutenir la recherche.

Conclusion

Les organisateurs de cette rencontre voulaient discuter principalement des changements globaux et des pratiques acéricoles, sous le thème "Les Stress et la Productivité de l'Érable à Sucre".

J'ai cru pour ma part qu'on s'attendait à ce que ce cadre strict des préoccupations de recherche contemporaine "de l'arbre au peuplement". ne soit pas abordé de façon limitative. J'ai donc pris la liberté de témoigner des préoccupations de type R&D dans l'industrie des produits de l'érable. En bref, je vous ai présenté une série d'opinions très factuelles que j'ai recueillies auprès de quelques intervenants. Par souci d'être bref, je vais résister à la tentation de résumer ces opinions en conclusion. Je veux néanmoins vous exprimer mon regret de ne pas avoir pu interroger d'autres décideurs (ou chercheurs> importants dans l'industrie, notamment en Ontario et aux États-Unis, pour vous offrir une description vraiment plus complète de la vaste gamme des besoins de recherche perçus par l'industrie des produits de l'érable à travers le monde. En fait, c'est le manque de temps et de moyens qui expliquent le fait que j'ai dû drastiquement limiter mon investigation.

J'ai apprécié partagé ces moments avec vous, on souhaitant que mes propos ont conforté vos convictions que vos efforts de recherche méritent d'être fortement appuyés, à la fois par des fonds publics et privés.

Référence

- Centre de Recherche Acéricole, "Stratégie pour la Recherche et le Développement en Acériculture", Direction de la recherche et du développement agro-alimentaire, Service des Technologies alimentaires Février 1996.

Annexe I

Je remercie les individus suivants d'avoir accepté de me révéler leurs opinions sur des priorités de recherche pour l'industrie des produits de l'érable;

- Ernest Biéri, Waterloo/Small;
- Serge Soileau. UQUAM"
- Denis Darveau, Entreprises Darveau Inc,;
- Ghislain Jacques, Produits Alimentaires Jacques et Fils;
- Pierre Lemieux. Président, Fédération des Producteurs Acéricoles du Québec;
- Luc Lussier, Directeur Général, Citadel Coopérative des Producteurs de Sirop d'Érable;
- Yvon Pellerin, Airablo;
- Bernard Perreault, Secrétaire Général, Regroupement pour la Commercialisation des Produits de l'Érable du Québec Inc.

Toute interprétation incorrecte de leurs propos est uniquement et totalement imputable à l'auteur de ce texte de conférence.